

Le portrait communautaire de Maria-Chapdelaine

POURQUOI UN PORTRAIT DES ORGANISMES DU MILIEU?

La CDC Maria-Chapdelaine a exprimé le besoin de disposer d'un portrait actualisé et partagé des réalités vécues par ses membres afin de soutenir la mise en place d'un comité stratégique appelé à comprendre la situation actuelle, clarifier les priorités collectives, orienter les actions de cohésion, de concertation et de représentation pour les prochaines années.

L'action communautaire autonome

88,5% des répondants s'identifient comme des **organismes communautaires autonomes** et **11,5 %** relèvent de la catégorie des organismes communautaires.

Depuis combien d'années existent-ils?

Les années d'incorporation s'échelonnent de 1976 à 2023. En moyenne, les organismes ont été constitués en **1992**.

Secteurs d'intervention



Qui sont-ils?

- L'ensemble des organismes répondants emploie du **personnel rémunéré**. Les équipes varient d'un seul employé à un maximum de 23 employés, pour une **moyenne de 8**.
- Le **membership** des organismes se situe entre 24 et 952 membres, pour une **moyenne de 179**.
- En moyenne, les organismes sont **ouverts 43 heures/semaine**, réparties sur cinq jours et demeurent actifs près de onze mois par année.

Méthodologie

La démarche méthodologique s'appuie sur une combinaison de données quantitatives, qualitatives et documentaires. La collecte a eu lieu du 4 au 30 novembre 2025 à l'aide de la plateforme SurveyMonkey. Le questionnaire a été transmis par la CDC Maria-Chapdelaine à ses 48 organismes membres, accompagné de deux rappels pour encourager la participation. Au total, 26 organismes ont répondu, pour un taux de participation de 54 %.

Le portrait communautaire de Maria-Chapdelaine

LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET LA STABILITÉ DES ÉQUIPES

Les organismes décrivent un contexte où la hausse des demandes et la complexité des situations se heurtent à des ressources internes fragilisées. Le roulement de personnel, la difficulté à retenir l'expertise et les limites structurelles liées au financement contribuent à créer un environnement dans lequel la stabilité devient un enjeu central.

Hausse des demandes et capacité d'intervention

Cette augmentation s'accompagne d'une évolution de la nature et de la complexité des besoins :

- **69 %** observent des changements dans la nature des demandes;
- **58 %** constatent des modifications dans le profil des usagers.

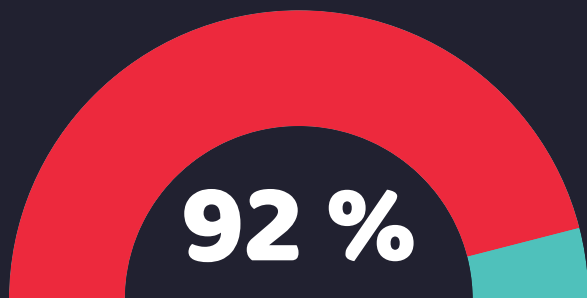
Liste d'attente

- **39 %** mentionnent maintenir une liste d'attente pour leurs services.
- Le délai d'attente moyen est de **12 semaines**.
- **60 %** indiquent que ces délais se sont allongés au cours des deux dernières années.

Impacts sur les équipes

- **58 %** des répondants ont vécu des départs durant la dernière année.

85 % des organismes ont dû réorganiser leurs services, leurs priorités ou leurs équipes au cours des deux dernières années.



92 % des organismes indiquent que la demande est désormais supérieure à leur capacité d'intervention.

Le portrait communautaire de Maria-Chapdelaine

L'INSTABILITÉ FINANCIÈRE

Les organismes expriment de manière persistante les limites associées au financement ponctuel ou insuffisant. Cette instabilité affecte directement leur capacité de planification, la continuité de leurs services et la rétention de leur personnel.

Coupure de postes

- **19 %** rapportent avoir dû abolir des postes au cours des deux dernières années.

Fermetures saisonnières

- Un des motifs évoqués pour les fermetures saisonnières est le **manque de ressources financières (29 %)**.

Ces coupures représentent en moyenne l'équivalent d'un poste à temps complet et une perte de près de 10 000 heures annuellement.

Modèle inadéquat

- Les organismes décrivent un modèle de financement reposant principalement sur des appels à projets ponctuels, souvent sous-financés, exigeant **une reddition lourde et déconnectés** des besoins réels du territoire.



Cycle de fragilisation structurelle

Plusieurs répondants décrivent un cycle de fragilisation structurelle :

- un financement instable entraîne des postes précaires, ce qui favorise le roulement, provoque la perte d'expertise, réduit la capacité organisationnelle, augmente la pression sur les équipes restantes et fragilise, ultimement, la stabilité des services.

Le portrait communautaire de Maria-Chapdelaine

LA RECONNAISSANCE

Les organismes demandent une meilleure reconnaissance de leur rôle, plus de visibilité pour leurs actions et une compréhension plus juste de leur réalité par les partenaires publics. Ils expriment aussi le besoin d'un discours cohérent qui reflète les enjeux qu'ils vivent collectivement.

Expertise peu comprise

- Les organismes ont l'impression que leur expertise est peu comprise, que **leur rôle est sous-estimé** ou perçu comme un simple complément aux services publics.

Importance des responsabilités

- Plusieurs organismes **soulignent un écart** entre l'importance des responsabilités assumées, souvent en situation de dernier recours, et la manière dont ces responsabilités sont reconnues dans les plans d'action institutionnels, les mécanismes de collaboration ou les cadres de financement.

Sentiment de fatigue et de découragement

- **Ce même écart nourrit un sentiment de fatigue et de découragement**, parfois accentué par le fait que les partenaires s'adressent au communautaire principalement dans des situations de crise ou de surcharge du réseau.

Malgré cela, les organismes continuent de jouer un rôle indispensable dans la cohésion sociale et la réponse aux besoins émergents.

Le portrait communautaire de Maria-Chapdelaine

CLARIFIER ET STRUCTURER LA CONCERTATION

La concertation demeure un pilier du développement social local, mais elle est jugée exigeante dans sa forme actuelle. Les organismes souhaitent participer activement aux instances collectives, tout en reconnaissant que la multiplication des espaces, les déplacements et la charge de travail limitent leur disponibilité.

Implication active et diversifiée

- Les répondants déclarent prendre part en moyenne à **8 instances de concertation**.
- Les organismes collaborent également avec une variété de partenaires et la nature des collaborations est tout aussi diversifiée, allant de l'intervention conjointe et des projets communs, au prêt de salles, etc.

Charge significative

Plusieurs organismes font état d'une charge significative liée à ces engagements :

- préparation des rencontres, suivi de l'information, déplacements entre territoires et nécessité de demeurer actifs dans des espaces multiples.

Malgré tout, ce qui se dégage n'est pas un rejet de la concertation, mais un besoin de mieux la structurer.

